

# CHAMPIONNAT DU VAR

## REGLEMENT GENERAL 2020-2021

Le championnat du Var sera organisé sur cinq supports, l'Optimist, la planche à voile (dérive ou Fun), le catamaran, le Kiteboard et le dériveur double.

Ce championnat se déclinera de la façon suivante, rencontres et/ou régates de bassins, et régates départementales qui aboutiront à une finale organisée comme chaque année dans un club varois pour clore l'année sportive et couronner les meilleurs coureurs ainsi que les clubs les plus dynamiques.

### Objectifs

- Créer une animation sportive départementale qui valorise la convivialité, la découverte de la compétition et le plaisir de naviguer.
- Obtenir un taux de renouvellement maximum des inscriptions en favorisant un accueil et une convivialité de qualité.
- Favoriser le passage des coureurs de niveau 2 et 3 (critérium et challenge) vers les régates régionales de la Ligue 112.
- Favoriser l'esprit d'équipe.
- Favoriser la formation sportive des jeunes (nos futurs CQPAMV)

### Organisation géographique

Le Var étant un département vaste, le Comité Départemental de Voile afin de faciliter les rencontres et minimiser les déplacements, celle-ci sont organisée autour de trois bassins.

- Bassin Ouest : de Saint Cyr-Les Lecques à Toulon.
- Bassin Centre : du Pradet-Garonne au Lavandou.
- Bassin Est : de Cavalaire à Saint Raphaël.

Des particularités se feront pour les clubs des plans d'eau intérieurs

## Organisation des rencontres départementales Bassins Est, Centre et Ouest

- Hormis pour la Finale, les épreuves se dérouleront au choix le mercredi ou le samedi AM.
- Le club fournira un avis de course et toutes informations utiles au bon déroulement de la rencontre. **Pensez à ajouter le protocole sanitaire à l'avis de course.**
- Le club organisateur déclarera la régata au calendrier fédéral, et aux affaires Maritimes et **autre si nécessaire (Voir Annexe relative à la situation sanitaire)**
- L'intitulé de la régata dans la série sera :
  - Championnat départemental bassin XXXX rencontre XX
  - Cas particulier des Optimists :
    - Pour les Challenges (D2) l'intitulé sera :  
Championnat départemental Optimist D2 bassin XXX rencontre XX
    - Pour les Critériums (D3) l'intitulé sera :  
Championnat départemental Optimist D3 bassin XXX rencontre XX
- Afin de faciliter l'organisation des épreuves, pour chaque rencontre, les entraîneurs de clubs confirmeront, au club organisateur, la semaine qui précède l'épreuve, la liste des coureurs engagés avec les Nom, Prénom et Numéro de licence des coureurs.
- Les rencontres se feront, en course en flotte ou en poule sur des parcours adaptés au niveau des coureurs et aux conditions météorologiques.
- Le type de parcours devra être varié et évolutif sur l'année.

## Conditions de participation

- Être en possession d'une licence compétition F F Voile.
- Niveau prérequis pour la finale : louvoyage, virement, arrêt.
- Ne pas avoir participé à plus de 2 championnats départementaux (sauf pour les Optimists 2 ans en Critérium « **D3** » et 2 ans en **D2** « Challenge »)  
*NB : Si un coureur a déjà participé à 2 championnats départementaux, pour la troisième année son classement dans la même série ne sera pas retenu pour le classement général du championnat*
- Ne pas avoir participé à plus de 2 régates de ligue (sauf pour les Optimists « Challenge » D2)  
*NB : Lorsque les coureurs D2 participent à une régata de Ligue, le principe est de les faire partir avec les Benjamin avec un dossard afin d'avoir un classement séparé. (Inscrire la régata au calendrier)*

## Arbitrage

Les RIR seront appliquées pour faciliter l'apprentissage des RCV sur les régates de bassin avec la mise en place de l'arbitrage direct sur l'eau par les entraîneurs. La connaissance des RCV est un facteur de progrès considérable pour les jeunes, les entraîneurs devront ensuite expliquer aux fautifs la nature des fautes commises (règle enfreinte) à des fins pédagogiques.

L'arbitrage direct peut également être appliqué sur les régates départementales (à discuter entre nous).

Les pénalités : 1 tour (360°) pour une faute reconnue.

2 tours (720°) pour une faute non reconnue,

## Remise des prix et Classement de la journée

- Les régates départementales seront inscrites au calendrier de la FFV en catégorie 5B avec comme titre CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BASSIN ----- N°----
- Le système de points minima.
- Le classement individuel devra être établi sur FREG et publié sur le site de la FFV et transmis au CDV83 pour permettre les échanges de classements entre clubs et établir le classement du championnat.
- Jusqu'à 2 manches, le total est fait sur les 2 manches, de 3 à 5 la plus mauvaise manche sera retirée pour calculer le général.
- **Les remises des prix seront organisées dans le respect des préconisations sanitaires (Voir annexe)**

## Finale Départementale

- La finale départementale sera organisée par un club des trois bassins. Elle donnera lieu à un classement général
- Le classement du Championnat Départemental sera établi dès que possible avec les résultats d'au moins trois régates de bassin, plus celui de la finale qui comptera double.
- Afin d'établir un classement final du Championnat Départemental les clubs organisateurs feront parvenir au CDV83 les fichiers WdZ de chaque régate.

## REFERENTS

Réfèrent				
	Bassin Ouest	Bassin Centre	Bassin Est	
Planche				
Catamaran				
Dériveur				
Optimist				
Kite				

## RESPONSABLE CDV83

## CALENDRIER DES RENCONTRE

### BASSIN OUEST

OPTMIST		DERIVEUR « Pico »	CATAMARAN	Kite	PAV	
Critérium	D3 « challenge »				Dérive	Slalom

### BASSIN CENTRE

OPTMIST		DERIVEUR « Pico »	CATAMARAN	Kite	PAV	
Critérium	D3 « challenge »				Dérive	Slalom

### BASSIN EST

OPTMIST		DERIVEUR « Pico »	CATAMARAN	Kite	PAV	
Critérium	D3 « challenge »				Dérive	Slalom

# ANNEXE

## RELATIVE A LA SITUATION SANITAIRE

### POUR LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Dans le respect des règles sanitaires, préconisations et autres décrets, les clubs organisateurs, entraîneurs et accompagnateurs s'engagent à :

- Diffuser auprès des parents et responsables légaux des enfants un avis de course contenant les dispositions sanitaires mises en place pour chaque rencontre.
- Faire respecter les règles, préconisations, ...
- Déclarer si cela est nécessaire auprès de la Préfecture terrestre la manifestation en y joignant le protocole sanitaire.

**Nous vous engageons à faire signer aux parents un document concernant la reconnaissance et l'acceptation des règles sanitaires.**

Voir le document adaptable page suivante (page 6)

Voir aussi les documents disponibles sur le site du CDV83 : <https://www.cdv83.com/naviguer>

## Acceptation et reconnaissance des Conditions de participation aux régates.

En raison de la crise sanitaire COVID-19, l'inscription à nos activités est soumise à la signature d'un engagement préalable d'acceptation des conditions de participation aux activités différentes activités proposées.

### Par la présente, j'atteste et reconnais

- Être informé des risques liés au COVID 19 et des consignes de protection obligatoires à respecter pour freiner sa diffusion,
- Que malgré la mise en œuvre des moyens de protection et règles mises en place par l'organisateur, celle-ci ne peut me garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid-19.
- Que dans le respect de la réglementation en vigueur (*art 44 du décret 2020-860 du 10/07/2020 et sa version consolidée du 10/09/2020*), avoir connaissance des risques de transmission du COVID 19 dans le cas d'une pratique en équipage notamment celles imposant pour des raisons de sécurité d'être :
  - 2 ou plus à bord d'une embarcation.
  - Que la nature même de notre activité sportive peut ne pas permettre le respect d'une distanciation physique suffisante.
  - Devoir retirer le masque comme par exemple quand celui-ci est mouillé (lorsque le vent est supérieur à 8 à 10 Nds), ...

### En conséquence, je m'engage : (cocher les cases)

- A prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ma santé et de celle des autres personnes en respectant les gestes barrière.
- A faire compléter journalièrement le questionnaire de santé mis en place par la FFV à tous les membres de mon équipage et accompagnants.
- A signaler à l'organisateur tout symptôme évoquant une contamination par la COVID 19 de moi-même, d'un des membres de mon équipage ou de mon entourage.
- A respecter et faire respecter par mon équipage et son entourage, les mesures de protections édictées par le gouvernement ainsi que celles relevant du ministère des sports et de la Fédération Française de Voile.
- A respecter les modalités mises en place par l'organisateur pour organiser ses activités au cours de la crise sanitaire actuelle.

Nom et prénom du Skipper :

Nom et prénom de l'équipier

Date :

Signature (responsable légal si mineurs) : Skipper

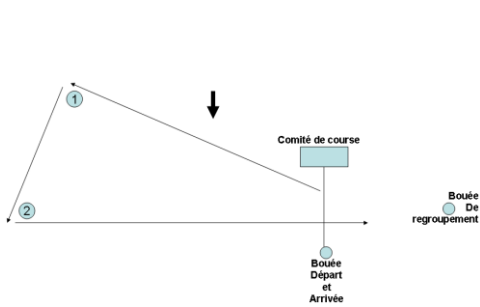
Equipier

**NB : L'absence ou l'exclusion pour non-respect des consignes ci-dessus d'une ou plusieurs épreuves ou animation ne donnera pas lieu à remboursement.**

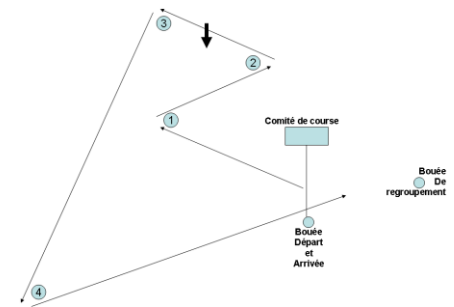
# ANNEXE

## EXEMPLES DE PARCOURS

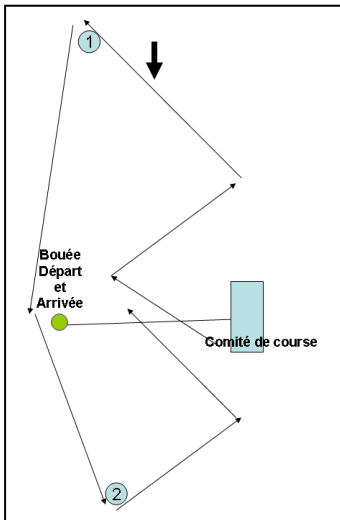
### CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL



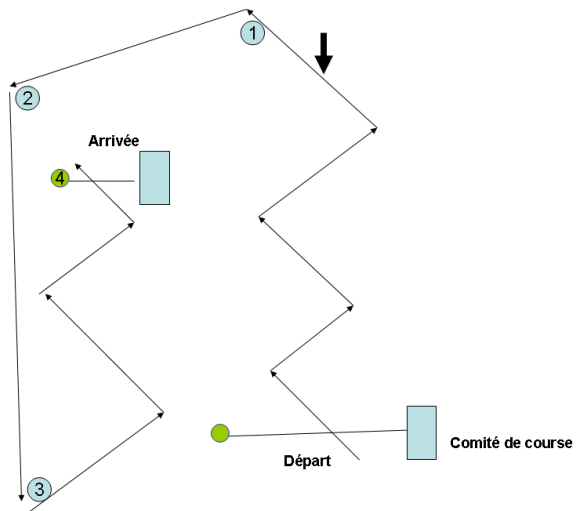
**Parcours 1 (exemple)**



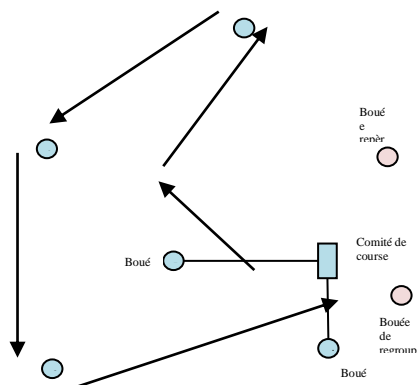
**Parcours 2 (exemple)**



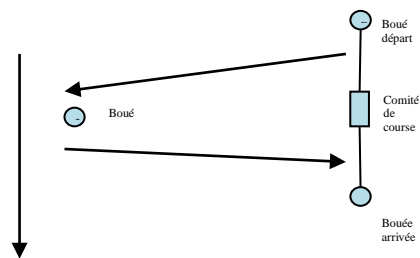
**Parcours 3 (exemple)**



**Parcours 4 (exemple)**



**Parcours 5 (exemple)**



**Parcours 6 : Exemple Kite Slalom**